

## Partenariat

### Partenariat entre EPLE – Travail de bassin

La politique de lutte contre le décrochage a été construite avec l'ambition de pouvoir agir sur l'ensemble du parcours du jeune, depuis la maternelle jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification, de ce fait, le travail de bassin, entre EPLE est primordial afin de :

**Déetecter et construire des réponses** pour détecter et prendre en charge les élèves en difficulté, **par exemple lors de :**

- ✓ Commission FOQUALE (une fois par mois par exemple)
- ✓ Commission BEF (informations, orientation)
- ✓ Commission pédagogique
- ✓ GPDS inter-établissement
- ✓ Réunions référents décrocheurs

**Orienter les élèves : par exemple :**

- ✓ Préparation réorientation (COP-CIO)
- ✓ DAIP
- ✓ Immersions découverte
- ✓ Visite des établissements
- ✓ Semaine de l'orientation / Forum de l'apprentissage

**Favoriser la liaison école/collège ; collège/lycée lors des entrées en 6<sup>ème</sup> ou en 2<sup>nde</sup>**

L'objectif prioritaire est de faciliter l'adaptation des élèves dans leur établissement d'accueil afin de réduire les risques de décrochage.

➔ Voir les exemples d'outils proposés par les établissements